

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ARRETE

Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire
Au titre de l'année 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 21 novembre 2018 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de 2019 :

- 1 HURSAULT Agnès
- 2 VILLAGGI Yann
- 3 PRUD'HON Florence
- 4 DERELENNE Anne-Claire
- 5 CHAZEL Myriam
- 6 LE GOAZIOU Catherine
- 7 LE GAL Marie-Christine
- 8 RALAMBO Fanny
- 9 HEIDEMANN Brigitte
- 10 AFFEJEE Yamine
- 11 PELLARIN Sophie
- 12 BACHA Yacine
- 13 SIMON Catherine
- 14 PAGET Laure
- 15 CORNUAU Caroline
- 16 LOPEZ Céline
- 17 BOUTON Florence
- 18 BUTTET Julien

19 HENCK Denise
20 BOUTALEB Amal
21 MARET Maryvonne
22 LEFEBVRE Anne-Laure
LC1 FRUCHET-COSTE Marlène
LC2 GENET Laurent
LC3 THERY Jérôme

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **1.8 DEC. 2018**
Pour le ministre et par délégation


Le Chef du service
des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE